

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 17 février 2025 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 28 Votants : 31

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 11 février 2025 s'est réuni le Lundi 17 février 2025 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, CARUHEL Maud, SORIN Christian, VERDIER Françoise, MILHAC Michel, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, NOSMAS Karen, PASCAL Alain, Adjoints. FEYRIT Jean-Claude, BOURBON Jean-Claude, DUBRANA Didier, LE BRIS Alain, BORDERIE Sophie, BOULITEAU Bernard, BLANCHARD Stéphane, MARTIN Dominique, GASSER Anne-Laure, FIGUEIRA Muriel, ROQUES Loréline, BONNET Gilbert, CALZAVARA Martine, HAY Florence, DUBOURG Jean-Luc, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, PREVOT Jérémie, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : FIGUES Fatima, MARCHAND Emmanuelle, FEYRIT Pierre, GUILBAUD Valérie, BALLEREAU Marie-Catherine,

Pouvoirs : de FIGUES Fatima à BORDERIE Sophie, de FEYRIT Pierre à FEYRIT Jean-Claude, de BALLEREAU Marie-Catherine à CALZAVARA Martine.

B.03

Rapport d'Orientations Politiques 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2312-1

La loi oblige la Ville de Marmande à tenir un Débat d'Orientations Budgétaires sur la base d'un Rapport d'Orientations Budgétaires. Ce débat donne lieu à une délibération destinée à prendre acte qu'il a bien eu lieu.

Il s'attache à présenter « les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette » (article L. 2312-1 du CGCT).

Mais, il n'oblige pas à avoir un débat de fond sur les orientations de la politique municipale.

Cependant, nous en avons la volonté.

Comme les années antérieures, ce présent rapport, et en particulier son annexe, a pour objet de permettre ce débat de fond.

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :**

Approuve le Rapport sur les Orientations Politiques 2025 de la Mairie de Marmande

Votants : 31 - Abstentions : 03 (CALZAVARA Martine, BALLEREAU Marie-Catherine,
DUBOURG Jean-Luc) - Exprimés : 28 - Contre : 03 (FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie,
PREVOT Jérémie) Pour : 25 - Dossier adopté à la majorité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 17 février 2025

La secrétaire de séance
Séverine CHASTAING



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 24.02.2025
et de sa transmission au contrôle de légalité le 24.02.2025.

La Secrétaire de séance
Séverine CHASTAING



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

